

Voici comment, grâce à des élus intelligents, à des fonctionnaires inventifs et à une population volontaire, la Vallée de la Siagne est en train de devenir un exemple pour la collecte séparée des déchets alimentaires !

En dix ans, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de cette vallée a augmenté de 60% et les élus ont bien pressenti que si rien n'était fait, elle continuerait à croître en raison de la mise aux normes des décharges, de la fermeture de certaines d'entre-elles et de l'augmentation fiscale de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) prévue par le législateur.

Les décideurs de cette vallée, par une action volontariste de porte à porte, ont réussi à faire baisser de 500kg par habitant à 363kg la masse des ordures ménagères résiduelles (OMR) en sept ans.

Mais ils ont bien perçu qu'il fallait aller plus loin ! C'est pourquoi ils ont fait le choix de la collecte sélective des déchets alimentaires afin d'alléger encore plus les masses et d'inciter au tri sélectif. La TEOM représente actuellement le tiers de la taxe foncière. Or nous savons que les OMR sont recyclables à 70% et que le tiers de notre poubelle est constitué par les restes de repas et les épluchures.

Actuellement, la plupart des habitants trie peu ou pas du tout les déchets alimentaires. Pour la réussite de l'opération, une communication très poussée est nécessaire. Au-delà de la qualité du tri, elle doit déclencher chez chacun une véritable prise de conscience éco-responsable qui a aussi des incidences sur les achats et la consommation.

Une fois par semaine, la collecte des déchets alimentaires se substitue à la tournée des OMR. Chaque foyer est équipé d'un bio-seau ajouré de 7 litres et d'une centaine de sacs compostables par an. Ce matériel tient peu de place dans la cuisine, permet l'aération des déchets alimentaires et évite les lixiviats (jus) et les odeurs.

Ceux qui disposent d'un jardin bénéficieront d'un composteur pour produire un engrais organique à partir des déchets alimentaires, des feuilles mortes, des branches broyées et des tontes de gazon.

Puisse cette synthèse du projet destiné aux élus de la Vallée de la Siagne inspirer nos propres élus de l'Est-Var, car nos problèmes sont les mêmes !

Joël HERVE, secrétaire de l'ABI